

Formation : CSE renouvellement de mandat : santé, sécurité et conditions de travail

Cours pratique - 3j - 21h00 - Réf. RKY

Prix : 2110 € H.T.

★★★★☆ 4,7 / 5

BEST

Cette formation de renouvellement intervient après 4 ans de mandat en CSE pour approfondir et actualiser vos connaissances, perfectionner votre analyse des conditions et des méthodes de travail. Le programme intègre les dispositions des lois Santé et Climat d'août 2021.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Actualiser ses connaissances en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Perfectionner votre pratique du mandat au quotidien
- ✓ Élargir votre registre d'intervention en matière de prévention
- ✓ Gagner en assurance dans les interactions avec les différents interlocuteurs de l'entreprise

Public concerné

Représentants du personnel au CSE, titulaires ou suppléants, ayant été membre du CSE pendant les 4 ans précédant la formation.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Représentants du personnel au CSE, titulaires ou suppléants, ayant été membre du CSE pendant les 4 ans précédant la formation.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Améliorer le fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Identifier les forces et les faiblesses de son CSE sur le registre SSCT.
- Recenser les attentes exprimées par les salariés en matière de SSCT.
- Analyser les modalités d'information et de consultation de votre CSE en matière de SSCT.
- Partager le bilan des actions des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Travaux pratiques

Échanges entre participants sur leur vision du mandat écoulé de la commission SSCT.

2 Actualiser ses connaissances de la législation en matière de santé au travail

- Connaître l'évolution de la jurisprudence sur le registre SSCT.
- Appréhender les principes des lois Santé et Climat d'août 2021.
- Comprendre les enjeux du passage du SST en SPST (service de prévention et de santé au travail).
- Aborder les questions de SSCT du télétravailleur, l'intervention de l'employeur et du CSE sur le sujet.
- Identifier les thématiques et enjeux de la négociation QVCT (qualité de vie et des conditions de travail).

Travaux pratiques

Quiz sur les dispositions légales et conventionnelles.

3 Repérer les risques professionnels au sein de son établissement

- Préparer la consultation du CSE sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- Analyser les indicateurs de sinistralité de son entreprise à partir de la BDESE, du bilan social et HSCT, etc.
- Observer et décrire une activité physique et caractériser les risques potentiels.
- Proposer des mesures de prévention à partir des inspections du CSE.

Travaux pratiques

Rédiger un compte rendu d'inspection (exercice sur la base d'une visite sur site ou à partir d'une vidéo).

4 Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Analyser les causes d'un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes.
- Intervenir sur les possibilités et propositions de reclassement d'un salarié inapte.
- Repérer les différentes composantes de la charge de travail.
- Suivre la réalisation du programme annuel de prévention (PAPRI Pact).

Travaux pratiques

Repérer les causes, les effets et les mesures de prévention à partir d'une vidéo.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 3 juin, 19 oct.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 3 juin, 19 oct.